

**Diminution de la puissance du moteur en finale, atterrissage forcé,
collision avec des arbres, en instruction solo**

Aéronef	Avion Piper PA 38 immatriculé F-GAME
Date et heure	Samedi 7 novembre 2009 à 13 h 30 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Aérodrome de Cannes-Mandelieu (06)
Conséquences et dommages	Pilote légèrement blessé, avion fortement endommagé

⁽¹⁾Heure locale.**CIRCONSTANCES**

L'élève pilote décolle à 13 h 12 de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu pour des circuits en piste 17. Il explique qu'il vole en solo dans le cadre de l'obtention de son brevet de base. Vers 13 h 30, alors qu'il se présente pour une troisième longue finale, il annonce au contrôleur que son « moteur a des ratés » et qu'il ne pense pas pouvoir atteindre la piste. Volant sur le réservoir gauche, il sélectionne le réservoir droit puis, n'obtenant pas de résultat, sélectionne à nouveau le gauche. Constatant que le moteur ne reprend pas de puissance, il décide d'atterrir dans un champ situé à 700 mètres en amont du seuil de piste, juste avant l'autoroute bordant l'aérodrome. En fin de roulage, l'avion entre en collision avec des arbres.

L'élève avait décollé avec environ trente litres de carburant dans chacun des deux réservoirs. Cette quantité lui permettait d'effectuer le vol prévu.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : vent du 170° pour 3 kt, OVC 6 600 ft, température 12 °C, température du point de rosée 7 °C, QNH 1006 hPa.

Ces conditions étaient très favorables au givrage du carburateur. L'élève indique qu'il n'a pas noté les températures données par l'ATIS car il pensait qu'elles n'étaient pas utiles pour le vol. Observant que celles-ci étaient positives, faisant une confusion entre givrage du carburateur et givrage de la cellule, il n'avait pas conscience du danger encouru. Il précise qu'avant le vol, son instructeur ne l'avait pas mis en garde contre le phénomène.

L'élève, 15 ans, totalisait 41 heures de vol, toutes sur type.

L'examen de l'épave a révélé que la manette de réchauffage était sur « OFF ». Plus généralement, l'utilisation du dispositif semblait une pratique peu suivie au sein de l'aéroclub compte tenu des bonnes conditions climatiques régnant habituellement sur l'aérodrome.

CONCLUSION

L'accident est dû à la méconnaissance du phénomène de givrage du carburateur par l'élève. Le manque de vigilance du club vis-à-vis d'un phénomène rare sur l'aérodrome est probablement un facteur contributif.